



## VILLE DE SHANNON

Province de Québec

### AVIS PUBLIC

#### AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SHANNON

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, un **AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, Greffière de la Ville de Shannon :

**QU'**une **séance extraordinaire** du conseil municipal aura lieu à l'Hôtel de Ville sis au 50, rue Saint-Patrick, **le lundi 4 décembre 2023, à 20 h 30** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

- 1) Mot de bienvenue ;
- 2) Avis de convocation ;
- 3) Ouverture de la séance extraordinaire ;
- 4) Adoption de l'ordre du jour ;
- 5) Adoption et dépôt - Budget pour l'exercice financier 2024 ;
- 6) Adoption et dépôt - Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026 ;
- 7) Période de questions ;
- 8) Levée de la séance.

**FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 27<sup>e</sup> JOUR DE NOVEMBRE 2023**

*Mélanie Poirier*

La greffière,  
Mélanie Poirier